

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

**Vendredi
10 septembre
2021
(15)**

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 10 septembre 2021, au lieu et à l'heure habituels. Sont présents, Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Julie-Anne Cousineau
Lucie Vignola

Bertrand Taillefer
Siège # 6 vacant

Sont absents : Chantale Perreault, conseillère et André Lafrenière, conseiller.

Sous la présidence de Son Honneur la mairesse, madame Isabelle Parent.

La directrice générale adjointe, madame Martine Bélanger, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

21-217

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-218

3. Adoption du procès-verbal du 13 août 2021

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que le procès-verbal de l'assemblée du 13 août 2021 soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4. Rapport de correspondance et autres rapports

5. Dépôt du rapport financier

Aucun rapport

21-219

6. Adoption des comptes à payer au montant de 109 336.49 \$

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que la liste des comptes à payer au montant de 109 336.49 \$ soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution;
- Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

14343	Chèque annulé (mauvaise impression)	
14344	Chèque annulé (mauvaise impression)	
14345	Chèque annulé (mauvaise impression)	
14346	Chèque annulé (mauvaise impression)	
14347*	ADT CANADA INC	275.94\$
14348*	BELL CANADA	277.06\$
14349*	COMPO RECYCLE	1 617.36\$
14350	CATHERINE DE SÈVE	50.00\$
14351*	EBI ENVIRONNEMENT INC.	13 255.35\$
14352*	MINISTRE DES FINANCES	126 400.00\$
14353*	PITNEYWORKS	38.61\$
14354	AMÉRIC 125 INC	2,694.23\$
14355	L'AMI DU BUCHERON	143.02\$
14356	BEAUSOLEIL ET DENIS INC	4,102.99\$
14357	CAPREA EXPERTS IMMOBILIERS	1,724.63\$
14358	HOME HARDWARE	57.49\$
14359	AU COIN DE LA CHAUSSURE ENR.	229.89\$
14360	CLIMATISATION R. BESSETTE	4,326.80\$
14361	CLAUDE RONDEAU ENT.ELECTRICIEN	561.02\$
14362	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD INC.	108.15\$
14363	EXCAVATION PIGEON	7,348.36\$
14364	FERME VALLEE VERTE 1912	373.75\$
14365	LES GOUTTIÈRES ÉLÉGANCE	546.13\$
14366	LA GRIFFE SGB	57.49\$
14367	ALIMENTATION PATRICE TELLIER INC.	51.00\$
14368	IMPACTSANTÉ+	51.44\$
14369	JOURNAL ALTITUDE 1350	373.69\$
14370	KENWORTH MONTRÉAL	13,521.37\$
14371	BENOIT LAGACÉ	52.87\$
14372	PIÈCES D'AUTO LAPARÉ INC	61.46\$
14373	LIBRAIRIE MARTIN INC	797.23\$
14374	LRV NOTAIRES	1,529.98\$
14375	MARTECH	3,037.36\$
14376	MAYRAND LTEE	974.94\$
14377	MEDIMAGE	452.71\$
14378	MESSER CANADA INC.	24.00\$
14379	MARQUAGE TRAÇAGE QUÉBEC	6,004.64\$
14380	MULTI ROUTES	15,469.89\$
14381	OMNIVIGIL SOLUTIONS INC.	669.69\$
14382	PATRICK MORIN	541.94\$
14383	PÉTROLE PAGÉ INC.	3,539.28\$
14384	PNEU VILLEMAIRE	1,155.66\$
14385	PRODUITS SAN. DES PLAINES INC.	477.67\$
14386	EXCAVATION MARCEL CLARK INC.	1,034.78\$
14387	SERRURIER MICHEL ENR	126.47\$
14388	SINTRA INC	33,956.66\$
14389	REMBOURSEMENT DE DÉPENSES	135.03\$
14390	STAPLES PROFESSIONNEL INC.	47.12\$
14391	PRIORITÉ STRATJ	2,800.79\$
14392	UAP INC. C/O M2122	174.87\$
14393	MONSIEUR BERGERON LÉVEILLÉ	12,550.00\$
14394	PETITE CAISSE	1,500.00\$
14395	DANIEL GAUVIN	100.00\$

14396	JEAN DESROCHERS	400.00\$
14397	MATHIEU GALLANT	400.00\$
14398	OFFICE MUN. D'HABITATION MATAWINIE	11,422.38\$

* Total des incompressibles : 141 864,32\$

Période de questions sur les finances

7. Règlements et avis de motion

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

21-220

8.1 Monsieur Daniel Gauvin - Demande de remboursement du dépôt [n/d 403-160]

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le remboursement du dépôt de 100,00 \$ à M. Daniel Gauvin, à la suite du refus de l'acquisition du terrain selon les conditions de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-221

8.2 Programme de supplément au loyer dans le cadre du programme AccèsLogis

ATTENDU QUE La Société et la Municipalité désirent aider les ménages à faible revenu à obtenir des logements pour lesquels leur contribution sera proportionnelle à leur revenu ;

ATTENDU QUE La Société et la Municipalité peuvent verser une subvention visant à réduire l'écart entre le loyer reconnu pour un logement désigné et la partie du loyer assumée par le ménage occupant ce logement ;

ATTENDU QUE La Municipalité, par la résolution 13-032 datée du 1^{er} février 2013, s'était engagée à participer au Programme de Supplément au Loyer pour le projet de construction du Manoir de la Rivière Dufresne;

ATTENDU QUE La Municipalité, par une résolution datée du 6 mai 2015, a autorisé l'Office à gérer le programme de Supplément au loyer dans le cadre du programme AccèsLogis et s'est engagée à défrayer dix pour cent (10 %) du coût du supplément au loyer.

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'Office d'Habitation Matawinie à gérer en son nom le Programme

de supplément au loyer dans le cadre du programme AccèsLogis et qu'elle s'engage à en défrayer 10 % des coûts;

- Que le conseil municipal autorise le versement dû pour l'année 2020 au montant de 11 422.38 \$. Dépense prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-222

8.3 Monsieur Bergeron Léveillé : Terrains municipaux – annulation de la vente [n/d 403-161]

ATTENDU QUE La municipalité a reçu une offre d'achat pour le terrain portant le numéro de cadastre 6 044 193, le 28 octobre 2020, au montant de 125 500 \$, de Monsieur Martin Bergeron Léveillé;

ATTENDU QUE La municipalité a accordé par la résolution 20-216, en date du 13 novembre 2020, la vente du terrain portant le numéro de cadastre 6 044 193;

ATTENDU QUE Le contrat devait être signé dans les 30 jours suivant l'acceptation;

ATTENDU QUE La cession n'a pu être notariée par une clause de servitude de fins municipales de parc et d'espace vert de 30 ans auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;

ATTENDU Les pressions exercées auprès du Ministère afin de faire retirer la servitude;

ATTENDU Le refus du Ministère,

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci annule la vente et remette le dépôt au montant de 12 550.00 \$, à Monsieur Bergeron Léveillé.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-223

8.4 Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure [n/d 208-141]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la présentation du projet de Module 5-12 ans au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

- QUE le conseil municipal désigne madame Chantal Soucy, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionnée ci-dessus.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-224

**8.5 Municipalisation du chemin des Bois-Francis
[n/d chemin Bois-Francis]**

ATTENDU Le projet de prolongement et de construction du chemin des Bois-Francis sur le lot 6 450 334;

ATTENDU QUE Le propriétaire s'est engagé à céder l'assiette du chemin des Bois-Francis;

ATTENDU QUE Des travaux de construction des infrastructures ont été exécutés par le propriétaire;

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Qu'à la suite de la recommandation du directeur des travaux publics, le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci demande au propriétaire de faire asphalté la côte sur une distance de 250 mètres en partant du chemin Saint-Guillaume, pour des raisons de sécurité pour les utilisateurs de la route et pour réduire le ruissellement vers le chemin Saint-Guillaume;
- Qu'à la suite des travaux d'asphaltage, le conseil municipal accepte de municipaliser le chemin des Bois-Francis à partir du chemin Saint-Guillaume jusqu'à la fin du lot 6 450 334.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. Sécurité publique
(Rapport de madame Isabelle Parent, mairesse)

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics
(Rapport de monsieur Bertrand Taillefer, conseiller)

21-225

10.1 Véhicule voirie – 10 roues [n/d 402-111]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci entérine la décision de la directrice générale concernant l'acquisition de pièces pour le système de régénération du camion 10 roues, pour un montant de 13 521,37 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-226

10.2 Paysagement S. Venne : Déneigement du chemin du Sommet et du chemin de la Rivière
[n/d 602-150]

ATTENDU QUE La municipalité peut, en vertu de l'article 70 de la Loi sur les compétences municipales, entretenir une voie privée ouverte au public;

ATTENDU QUE L'entente est pour la saison 2021-2022;

ATTENDU QUE La majorité des propriétaires en ont fait la requête;

ATTENDU QUE Les frais imputables au déneigement du chemin du Sommet et du chemin de la Rivière seront payables par les propriétaires,

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci, suite à la réception d'un document d'approbation signé par les propriétaires, assume le déneigement du chemin du Sommet et du chemin de la Rivière, selon l'offre de l'entrepreneur Sébastien Venne de *Paysagement S. Venne*, au montant de 7 500,00\$ plus taxes;
- Que le montant du contrat ainsi que les extras, s'il y a lieu, seront imputés à parts égales aux comptes de taxes des propriétaires, en 2022.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-227

10.3 Achat d'un camion – 6 roues [n/d 403-132]

ATTENDU QU' Il y a eu un appel d'offres par le système électronique SEAO à compter du 12 août 2021 ;

ATTENDU QU' Il y a eu ouverture de soumissions au bureau municipal, le 1^{er} septembre 2021 à 14h00 ;

ATTENDU QUE Deux (2) concessionnaires ont déposé une soumission conformément à l'appel d'offres ;

ATTENDU Les résultats suivants :

- GLOBOCAM 126 895,00\$ + taxes (conforme)
- Camion Inter-Anjou 149 367,14\$ + taxes (conforme)

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre du plus bas soumissionnaire conforme, soit Globocam, au coût de 126 895 \$, taxes en sus, pour un camion Freightliner, modèle M2-106, 4x4, 2023;
- Que le financement soit également accepté pour un montant de 2 271.72 \$ par mois, pour 60 mois, au taux de 2.95 %, selon la proposition de Crédit Municipal & Manufacturier Rexcap ("Rexcap") qui est faite conjointement par REXCAP et Crédit - Bail Banque Royale, cette dernière agissant comme crédit-bailleur contractuel pour cette opération de financement.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions des travaux publics

11. **Environnement et Hygiène du milieu**
(Rapport de Mme Chantal Perreault, conseillère)

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. **Éducation, Famille, Aînés et loisirs**
(Rapport de madame Julie-Anne Cousineau, conseillère)

21-228

12.1 **Journée de la Culture [n/d 802-100]**

Il est proposé par la conseillère Julie Anne Cousineau
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la tenue de la *Journée de la Culture*, le samedi 25 septembre 2021 telle que présentée et autorise un budget de 500\$ pour réaliser l'activité du pique-nique et la location de deux (2) films;
 - Conférence sur le castor (bibliothèque);
 - Pique-nique annuel;
 - Soirée cinéma : Hommage à Rock Demers

Les prévisions budgétaires prévoyaient un budget de 3 000\$ pour la tenue régulière de cet événement, mais compte tenu des mesures sanitaires encore en vigueur et le haut taux de participation, les activités ci-haut mentionnées seront réalisées et la différence budgétaire de 2 500\$ sera transférée pour la *Fête d'Halloween*.

Adopté unanimement par les conseillers.

21-229

12.2 **Halloween [n/d 802-100]**

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la tenue de la *Fête d'Halloween*, le dimanche 31 octobre 2021 telle que présentée et autorise un budget de 8 500\$ pour la réalisation de cette activité. Un budget de 6 000\$ a été présenté dans les prévisions budgétaires et le 2 500\$ provient du surplus des Journées de la Culture.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. **Aménagement, urbanisme**
(Rapport de monsieur Bertrand Taillefer, conseiller)

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. **Promotion touristique et développement**
(Rapport de monsieur André Lafrenière, conseiller)

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture
(Rapport de madame Lucie Vignola, conseillère)

Période de questions sur les arts et la culture

Période de questions d'ordre générale

21-230

16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits
suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions
suivantes : 21-219, 21-220, 21-221, 21-225, 21-227, 21-228, 21-229**

Martine Bélanger, Directrice générale adjointe

25 personnes

Fin de la session à 20 h 39

Isabelle Parent, Mairesse

Martine Bélanger, Directrice générale adjointe

